



## RAPPORT D'ACTIVITES 2003-2004

### Introduction

Les activités du FMAS de l'année en cours sont issues de ses préoccupations quant à ce qui a marqué les deux dernières années au niveau national et international :

On peut citer à titre d'exemple:

- le vote du 27 septembre 2002,
- Les élections communales, marquées par des marchandages spectaculaires lors des compositions de bureau de communes et des mairies,
- Le jugement des hard rockers, le tabassage des diplômés chômeurs, la censure de journaux ,
- Les attentats terroristes du 16 mai 2003,
- Au niveau international, le contexte mondial actuel, caractérisé par la « marchandisation » quasi-généralisée de la vie des citoyens de la planète et par un processus de mondialisation, de militarisation, d'agressions et de guerres jamais inégalées,

Aussi, et en tant qu'acteur civil non gouvernemental, le FMAS a privilégié le travail sur les volets ci après :

1. Le développement de synergies en direction des acteurs associatifs, des syndicats et des partis politiques pour contribuer à la recherche et l'esquisse de voies appropriées et égalitaires pour un véritable partenariat avec les divers acteurs sociaux. Cet axe thématique s'est traduit par le lancement d'un cycle de séminaires de proposition et de réflexion sur « **le dialogue entre les acteurs socio-politiques et associatifs : défis et perspectives face à la conjoncture politique et sociale actuelle au Maroc** », et ce en intervenant sur les thèmes :
  - Le champ politique et social : défis des acteurs en termes de visions et rôles après les élections législatives du 27 septembre, les événements du 16 mai à Casablanca et les élections communales du 12 septembre 2003.
  - Démocratie participative et action de proximité : contenus et moyens.
  - Le mouvement social : composantes, relations et opportunités d'élaboration d'une plate forme commune de mobilisation sociale.
2. Le lancement d'un cycle de séminaires de réflexion et de proposition sur le thème « **des libertés des associations et des rassemblements au Maroc : rôle des acteurs sociaux et associatifs pour l'élargissement du champ des libertés et des droits** ». L'objectif étant de catalyser les synergies associatives pour l'élaboration d'un plan d'action et de propositions pour une réforme effective du régime juridique touchant le mouvement associatif et les libertés publiques en conformité avec les normes et règles du droit international des droits de l'homme. De même qu'il s'est agi de réfléchir sur les plaidoyer nécessaires susceptible d'inciter l'Etat afin à mettre en place les mécanismes appropriés et efficaces de contrôle, et de prévention des violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales.



3. La co-organisation du « **Forum Social de la Jeunesse** », dans le cadre du Forum Social Maroc, visant la mise en place d'une table de concertation et de convergence des jeunes sur les alternatives citoyennes à la mondialisation néolibérale et le renforcement des liens de coordination et de communication entre les mouvements sociaux et les mouvements de jeunes au niveau national, régional et international

D'autre part, le FMAS, ainsi que cela est présent dans ces documents fondateurs, reste préoccupé par la viabilité du mouvement social marocain à travers le renforcement institutionnel des porteurs et support du développement que sont les travailleurs sociaux. Aussi, ce premier mandat lui a permis d'approfondir sa réflexion au sujet des modalités de renforcement des capacités des travailleurs sociaux en préparant le lancement d'une étude de faisabilité pour la création d'un centre permanent de formation des acteurs sociaux.

Enfin, le FMAS a pu assurer une participation très marquée dans sa relation aux mouvements de réflexion alter-mondialiste, ceci dans le cadre du processus des forums locaux, régionaux, mondiaux, et des mouvements pour la paix etc.

**Rapport annuel**

*Juillet 2003 à juin 2004*



Les onze mois d'existence ont été principalement à mettre en place les fondements de la structure. L'Assemblée Constitutive du FMAS tenue le 27 juillet 2003 à Casablanca, à laquelle ont assisté des militants et militantes du milieu associatif provenant de Tanger, Al Hoceima, Zagora, Guelmim, Khemisset, Agadir, Casablanca et Rabat a fixé les objectifs du secrétariat exécutif et a fixé un délai de six mois pour la convocation de l'A.G.

Si le Secrétariat Exécutif a failli dans le respect du délai, il a toutefois rempli l'ensemble des tâches qui lui ont été assignées.

### 1) Sur le plan organisationnel et administratif :

- a) Répartition des responsabilités entre les membres du secrétariat
 

Secrétaire Général :	Amar Benamar
Secrétaire Générale Adjointe :	Leila Rhiwi
Trésorier :	Hamid Elkam
Trésorier Adjoint :	Hamouda Soubhi
- Chargés de mission : Kamal Lahbib, Ahmed Arrehmouch, Asmaa Falhi, Fadoua Maroub et Abderrazak El Hannouchi.
- b) Dépôt du dossier administratif auprès des autorités
- c) Location conjointe d'un local avec le Réseau Amazigh pour la Citoyenneté.
- d) Aménagement et équipement du local.
- e) Embauche d'une coordinatrice des programmes.
- f) Elaboration d'un dossier de presse, documents visuels de présentation etc.
- g) Elaboration de la maquette du site web et mise en ligne du site du FMAS.

### 2) Elaboration des plate formes référentielles

- a) Rédaction et discussion des plates formes « Dialogue entre les acteurs sociaux et associatifs », « Institut de formation des acteurs de la société civile », « Intermédiation financière » « Forum social de la jeunesse maghrébine » et « Réseautage : création d'espaces thématiques et régionaux ».
- b) Articulation d'une stratégie de levée de fonds.
- c) Planification de la stratégie de participation du FMAS au FSE, FSM et autres événements de mobilisation internationale.

### 3) Activités Démarrage du plan d'action

- a) Réalisation du séminaire « *le dialogue entre les acteurs socio-politiques et associatifs : défis et perspectives face à la conjoncture politique et sociale actuelle au Maroc* », Rabat, le 10 janvier 2004.
- b) Réalisation du séminaire sur les libertés publiques : la nouvelle loi des associations et la nouvelle loi des rassemblements au Maroc : *obstacles et mécanismes de protection*, Rabat, le 5 juin 2004.
- c) Réalisation du séminaire sur « *le dialogue entre les acteurs socio-politiques et associatifs : défis et perspectives face à la conjoncture politique et sociale actuelle au Maroc* », Zagora, les 5 et 6 juin 2004.



- d) Réalisation du séminaire « *le dialogue entre les acteurs socio-politiques et associatifs : défis et perspectives face à la conjoncture politique et sociale actuelle au Maroc* », Bouizakarne, le 25 avril 2004.
- e) Dépôt d'une proposition de projet au PNUD sur la formation des travailleurs sociaux de la Commune de Ben M'Sick, Casablanca. Projet pilote pouvant éventuellement être dupliqué sur d'autres communes.
- f) Mission de prospection au Canada sur les axes de travail suivant :
  - Forum Social de la Jeunesse
  - Echanges de jeunes militants entre le Maroc (FMAS), le Québec (ONG Alternatives) et la France (Réseau IPAM/Echanges et partenariats).
- g) Lancement de l'étude de faisabilité de l'IFTS et diverses prises de contact avec des acteurs institutionnels.
- h) Proposition d'une plate forme pour la mise en place d'un « Collectif de suivi de l'IER » et contribution à la mise en place du Collectif pour lancer un débat public et soumettre des propositions de réformes pour que les violations graves des droits de l'homme ne se reproduisent plus. Malheureusement, cette initiative a été récupérée sur le plan média par d'autres structures et le démarrage du Collectif tarde à venir.
- i) Lancement de l'appel du « Forum Social de la Jeunesse » dans le cadre du FSMaroc et mise place d'un comité préparatoire.
- j) Reformulation de la plate forme du « *Forum Social de la Jeunesse Maghrébine* » : élargissement à un « *Forum Social de la Jeunesse* » qui se déroulera dans le cadre du FSMaroc, afin de permettre une étape d'échanges, de débats et d'enrichissement des mouvements de jeunes au niveau international, pour déboucher sur des forums régionaux de la jeunesse (maghrébin, africain, arabe etc).
- k) Forte implication du FMAS aux préparatifs du Forum social Maroc (six membres du secrétariat impliqués dans le comité de coordination) et contribution du FMAS au Forum Social Maroc, édition juillet 2004 sur:
  - *Forum Jeunes en collaboration avec Action Jeunesse-Maroc*
  - *Séminaire sur l'immigration avec le Réseau Euro-marocain sur l'immigration*
  - *Atelier : Démocratie et solidarité arabo-africaine*
- l) Participation au FSE du 11 novembre au 15 novembre 2003.
- m) Participation du FMAS au comité pour l'organisation du Forum Civil au Maroc en relation avec la Plate Forme Euromed.
- n) Dépôt d'un projet de conférence-séminaire au Secrétariat des Conférences de l'ACDI sur « *la solidarité entre les mouvements sociaux de l'Afrique et du Moyen Orient* » qui devait se dérouler dans le cadre du Forum Social Maroc. Projet non accordé.

#### 4) Partenariats et financement



- a) Signature d'une entente de partenariat entre l'ONG canadienne Alternatives et le FMAS pour le démarrage des activités de lancement du Forum Marocain des Alternatives Sud.
- b) Mise en place d'un comité de coordination pour la création d'un « réseau Alternatives-International » avec des représentants de l'Amérique Latine, du Canada, de la France, de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud. Le FSMaroc sera l'occasion pour avancer sur ce projet.
- c) Signature d'une entente de partenariat entre NOVIB (Oxfam-Netherlands) et le FMAS (01/10/2003 au 30/09/2004) pour le déploiement des axes de travail du FMAS : mobilisation et influence ; formation ; intermédiation financière ; espaces thématiques et régionaux ; ainsi que pour le fonctionnement et l'administration générale du FMAS.
- d) Acceptation du projet « formation des travailleurs sociaux de la Commune de Ben M'Sick » par le PPLP. Le projet a été abandonné vue les complications de son financement multipartite.
- e) Subvention accordée au FMAS par la Fondation Friedrich Ebert pour réaliser une étude de faisabilité pour le montage d'un Institut de Formation des Travailleurs Sociaux (IFTS).

### Conclusion

Le premier mandat du FMAS a été une première phase dans la concrétisation de la stratégie générale décidée lors de l'assemblée générale constitutive. Encore faut-il dans cette nouvelle conjoncture, approfondir le débat sur ces questions stratégiques, afin de les convertir en des plans d'action concrets permettant de fédérer les énergies et créer plus de mobilisation autour de notre dynamique. Ceci peut être réalisé à travers :

- Le renforcement institutionnel par le recrutement de nouvelles compétences à même de mettre en œuvre nos plans d'actions ;
- Cibler dans le cadre de notre mobilisation trois axes précis : le premier concernant le dialogue entre les acteurs associatifs, politiques et sociaux, le deuxième concernant les questions de libertés publiques et le rôle des acteurs dans l'élargissement des champs de libertés s'inspirant d'autres expériences internationales (Brésil, Afrique du Sud), le troisième concernant le renforcement des initiatives de jeunes et leur intégration dans la dynamique du FMAS et ce, à travers les jeunes du Forum Marocain des Alternatives Sud et Action Jeunesse ;
- Etablir des canaux de communication et d'information avec les différents acteurs nationaux et internationaux afin de développer la culture de cohabitation, d'échanges et de solidarité, particulièrement entre les pays du Sud, à travers le développement et la concrétisation du projet de réseau des alternatives internationales ;
- Continuer à travailler à l'avancement du projet de « l'Institut de Formation des Acteurs Sociaux », et y intégrer les compétences et expertises nécessaires (conseil scientifique) qui constituerait le laboratoire de réflexions théoriques et stratégiques



## من أجل بدائل للجنوب

### Assk n isen fal ifus

du FMAS, pour la mise en place d'un centre de recherche –action sur la dynamique sociale ;

- Contribuer à inscrire le mouvement social dans la dynamique de lutte et de recherche d'alternatives face aux effets néfastes de la mondialisation néolibérale au niveau national, régional et international ;

Ainsi, la stratégie du FMAS pour l'année 2004-2005 visera d'une part à renforcer et approfondir les axes thématiques déjà lancés, tant qu niveau du débat que de l'action ; mais aussi voir au lancement des autres axes stratégiques que sont « l'intermédiation financière » et « la création d'espaces thématiques et régionaux ».